



Rechercher

Suivez-nous



Le ministre

L'actu en images

Les infographies

Le Lab alim'agri

Le kiosque alim'agri

L'espace presse

English contents



08/02/2018

L'enseignement agricole dignement représenté aux JO d'hiver !

02/02/2018

Perturbateurs endocriniens : le gouvernement engage la concertation pour une nouvelle stratégie

Accueil > La France pionnière de la lutte contre le gaspillage alimentaire

# La France pionnière de la lutte contre le gaspillage alimentaire

09/02/2018



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | RESTAURATION COLLECTIVE



© Pascal Xicluna / Min.Agr.Fr

Deux ans après la promulgation de la **loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire** – une première mondiale –, le bilan tiré montre des effets très positifs, largement exprimés au cours des États généraux de l'alimentation. Une réglementation ayant prouvé son efficacité, notamment auprès des associations caritatives, et qui devrait bientôt être étendue à d'autres secteurs, tels que la restauration collective et l'industrie agro-alimentaire.

Le 11 février 2016, la France est le premier pays au monde à se doter d'une législation aussi forte contre le gaspillage alimentaire. Adoptée à l'unanimité successivement par l'Assemblée nationale (le 21 mai 2015) et le Sénat (le 3 février 2016), la loi vient renforcer l'engagement des pouvoirs publics à réduire de moitié les pertes et gaspillages alimentaires d'ici 2025.

Sa principale mesure consiste à obliger chaque supermarché de plus de 400 m<sup>2</sup> à rechercher un partenariat avec une association d'aide alimentaire pour lui céder ses invendus alimentaires, au lieu des les jeter ou de les détruire.

## Une augmentation de 22% de dons aux associations

Alors que la loi fête son deuxième anniversaire d'entrée en application, les effets positifs sont bien là : selon l'antenne française du **Programme alimentaire mondial** des Nations Unies, « depuis son entrée en vigueur, la loi a permis de faire augmenter de 22% les dons aux associations d'aide alimentaire ».

Dans le sillage de la loi, plusieurs milliers d'associations habilitées par l'État et plusieurs start-up et entreprises spécialisées dans la gestion des invendus alimentaires ont organisé au côté des distributeurs les opérations de récupération des invendus.

L'exemple français a depuis été suivi par plusieurs pays, comme l'Italie, dès l'été 2016, le Pérou ou encore la Finlande. De nombreux autres pays s'intéressent de près au sujet et envisagent de mettre en place une loi équivalente.

## La lutte contre le gaspillage alimentaire au cœur du projet de loi sur l'alimentation

Édouard Philippe, Premier ministre

**Conclusion des États généraux de l'alimentation :**

« Le gaspillage alimentaire est un scandale social et un non-sens écologique. Nous encouragerons davantage les dons, en intégrant cet enjeu à la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. »

Paris, le 21 décembre 2017.

En 2018, la France entend bien franchir une nouvelle étape dans sa lutte antigaspi. Le renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire se trouve en effet au cœur du troisième axe du **projet de loi** présenté ce 31 janvier par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'objectif est d'étendre le cadre d'application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire qui devront, elles aussi, proposer leurs invendus au don alimentaire.

La restauration collective, qui représente environ 3 milliards de repas servis par an, a en effet été identifiée comme un acteur majeur pour lutter contre la précarité alimentaire et limiter les conséquences environnementales et économiques du gaspillage. Pour prévenir le gâchis dans ce secteur, la loi prévoit la mise en place d'un diagnostic obligatoire et la diffusion d'outils d'aide à la planification.

Le Gouvernement encourage par ailleurs la poursuite des actions engagées dans le cadre du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, dont sont signataires 5 ministères et plus de **55 partenaires**, tout au long de la chaîne alimentaire.

### Le gaspillage alimentaire, un sujet qui mobilise l'opinion publique

Lancée il y a 3 ans simultanément dans 7 pays de l'Union européenne (France, Grèce, Espagne, Allemagne, Belgique, Italie et Royaume-Uni), la pétition **Mettons fin au gaspillage alimentaire en Europe !**, hébergée par la plate-forme change.org, vient de passer le seuil symbolique du million de signataires. Une mobilisation qui témoigne de l'importance de ce sujet pour l'opinion publique. Son objectif : porter une loi contre le gaspillage alimentaire au niveau du Parlement européen. Concrètement, cette pétition demande de rendre obligatoire le don des invendus alimentaires des supermarchés des 27 pays membres aux associations, comme c'est le cas en France depuis deux ans.

## VOIR AUSSI



INFO +

16/10/2017 ALIMENTATION

Les contes de l'antigaspi : le ministère se mobilise contre le gaspillage alimentaire



ACTUALITÉ

08/02/2018 ÉTATS GÉNÉRAUX DE

L'ALIMENTATION

Une loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable



INFO +

22/01/2018 ANTIGASPI

Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire : les partenaires s'engagent

## PRODUCTION & FILIÈRES

PAC | Politique Agricole Commune  
 Entreprises agroalimentaires  
 Agricultrices & agriculteurs  
 PCP | pêche & aquaculture  
 Forêt & industries du bois  
 Transition agro-écologique  
 Compétitivité  
 Relations internationales

## ALIMENTATION

États généraux de l'alimentation  
 Sécurité sanitaire  
 Santé / Protection des animaux  
 Santé / Protection des végétaux  
 À table !  
 Origine France  
 Antigaspi  
 Signes de la qualité et de l'origine

## ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

Métiers et formations  
 Enseignement technique (avant le Bac)  
 Enseignement supérieur (après le Bac)  
 Recherche, développement et innovation  
 Paroles de jeunes  
 Échanges et coopération  
 Prospective

## MINISTÈRE

Directions et services  
 Établissements et opérateurs  
 CGAAER  
 Simplification administrative  
 Vie des agents  
 Patrimoine  
 Régions  
 Administration numérique

Plan du site

Accessibilité

Magazine Alimagri

Contact / FAQ

Informations publiques

Flux RSS

Mentions légales

Archives presse